

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 12/242 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT INDIVIDUALISATION DES CREDITS « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL » - AIDE AUX FOIRES RURALES ET ARTISANALES 2012

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2012

L'An deux mille douze et le vingt décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, GIACOMETTI Josepha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MERMET Valérie, MOSCONI François, NATALI Anne-Marie, NICOLAI Marc-Antoine, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, RUGGERI Nathalie, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette
M. CASTELLI Yannick à M. NICOLAI Marc-Antoine
M. CHAUBON Pierre à Mme BARTOLI Marie-France
Mme DONSIMONI-CALENDINI Simone à Mme HOUEMER Marie-Paule
M. FEDERICI Balthazar à M. ORSUCCI Jean-Charles
Mme FEDI Marie- Jeanne à M. BUCCHINI Dominique
Mme NIELLINI Annonciade à Mme VALENTINI Marie-Hélène
Mme RISTERUCCI Josette à Mme BIANCARELLI Viviane
M. de ROCCA SERRA Camille à Mme GRIMALDI Stéphanie
M. SANTINI Ange à M. SINDALI Antoine
M. STEFANI Michel à M. BASTELICA Etienne
M. TATTI François à Mme CASTELLANI Pascaline

ETAIENT ABSENTS : Mmes et M.

ANGELINI Jean-Christophe, COLONNA Christine, MARTELLI Benoîte.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,

- VU** la délibération n° 11/323 AC de l'Assemblée de Corse du 15 décembre 2011 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2012,
- VU** la délibération n° 12/111 AC de l'Assemblée de Corse du 5 juillet 2012 portant adoption du règlement des aides « vie associative » de la Collectivité Territoriale de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

(REF : SGCE/ NB/ RAPPORT N°)

ORIGINE : BP 2012

PROGRAMME : 33 11 F

MONTANT DISPONIBLE : 49 000,00 Euros

MONTANT AFFECTE : 10 000,00 Euros

***Association A Fiera di San Pancraziu - Foire de la Casinca San Brancà
10 000 euros***

DISPONIBLE A NOUVEAU 39 000,00 Euros

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 20 décembre 2012

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXE

**RAPPORT DU PRESIDENT
DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

OBJET : Individualisation des crédits « développement territorial » - Aide aux foires rurales et artisanales 2012

Dans le cadre du 3^{ème} rapport 2012, vous est présentée pour individualisation :

- **L'Association A Fiera di San Pancraziu - Foire de la Casinca San Brancà**

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2012	Coût opération 2011	Subvention sollicitée	Subvention proposée (subvention 2011)
A Fiera di San Pancraziu	Foire San Brancà	12 au 13 mai 2012	70 000 €	62 696€	15 000 €	10 000€ (10 000 €)

L'association « A Fiera di San Pancraziu » a pour objet de promouvoir les savoir-faire agroalimentaires et artisanaux et de présenter les races ovines, caprines et porcines corses. En 2012, cette association compte 25 bénévoles et 20 adhérents.

La Foire de San Brancà, s'est déroulée du 12 au 13 mai 2012, avec 100 exposants et 100 stands. A ce titre, l'association « A Fiera di San Pancraziu » **sollicite une subvention de 15 000 euros.**

Le plan de financement pour l'édition 2012 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT(€)
Charges directes affectées à l'action		subventions	
Prestations de services	3 800	CTC	15 000
Achats	15 800	CG 2B	15 000
Locations mobilières et immobilières	14 900	Communes/ Intercommunalité	9 500
Sécurité, Surveillance	7 000		
Assurances	2 000		
Publicité, Communication	8 600		
Autre	16 800		
Charges indirectes liées à l'action	1 100	Autres produits	30 500
Total charges	70 000	Total produits	70 000

Part de financement public : 21,4 %

Le compte-rendu financier de l'action 2011 :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT(€)
<i>Charges directes affectées à l'action</i>		<i>Subventions</i>	
Achats	22 544	CTC	10 000
Communication	10 730	CG2B	15 000
Assurances	1 621	Communes/ Intercommunalité	3 900
Autres	24 620		
<i>Charges indirectes liées à l'action</i>		<i>Autres produits</i>	
Charges	3 181	cotisations	500
		recettes	33 526
Total charges	62 696	Total produits	62 926

Excédent de 230 €

Le coût de l'opération 2011 s'élève à 62 696 euros, alors que le total des produits correspond à un montant de **62 926 euros**. En conséquence, le compte-rendu financier de l'édition 2011 fait état d'un faible résultat excédentaire de **230 euros**.

Compte tenu de l'augmentation du budget prévisionnel par rapport au coût de la manifestation 2011, Il vous est proposé de reconduire le même montant de subvention que pour la précédente édition de la foire, soit 10 000 euros (14,2 %) en faveur de l'association A Fiera di San Pancraziu pour la réalisation de la Foire San Brancà 2012.

PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION
--

FONDS A REPARTIR : Développement Territorial

Exercice : 2012

Programme : 3311 F. Développement Territorial (Faires rurales et artisanales)

Chapitre : 935

Fonction : 53

Montant disponible 49 000,00 €

Montant à affecter 10 000,00 €

Disponible à nouveau 39 000,00 €

Association	Opération	Subvention proposée
Association A Fiera di San Pancraziu	Foire de la Casinca San Brancà	10 000 euros